

Rimouski, le 21 décembre 2004

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau C 408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

N/Réf. : 7610-01-01-0526900

Objet : Exploitation d'une sablière **22 B05-006**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 28 septembre 2004 et reçue dûment complétée le 29 septembre 2004, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière par chargement direct. La superficie totale d'exploitation sera de 44 293 m².

Le projet est situé sur le lot 3, Rang X, cadastre du canton de Massé, TNO du Lac-des-eaux-mortes, MRC de La Mitis.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation, daté et signé par André Ouellet, ing. le 28 septembre 2004, 15 pages et annexes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

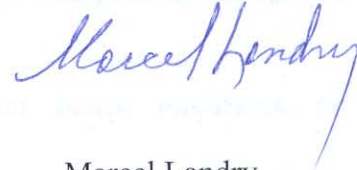
N/Réf. : 7610-01-01-0526900

Le 21 décembre 2004

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ML/SP/mad

Marcel Landry
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine